

Arrêté n° 2014-3367/GNC du 18 novembre 2014
relatif à la composition du conseil scientifique et technique de l'académie des
langues kanak (ALK)

Historique :

Créé par Arrêté n° 2014-3367/GNC du 18 novembre 2014 relatif à la composition du conseil scientifique et technique de l'académie des langues kanak (ALK)

JONC du 27 novembre 2014
Page 10901

Article 1^{er}

La délibération n° 14-010 du 9 avril 2014 relative à la composition du conseil scientifique et technique de l'académie des langues kanak (ALK) est approuvée.

Article 2

Sont nommées pour siéger au conseil scientifique et technique de l'académie des langues kanak les personnes suivantes :

- Mme Madeleine Wetta-Gurrera,
- Mme Jacqueline De la Fontinelle,
- M. Léonard Sam,
- Mme Isabelle Bril,
- Mme Suzie Bearune,
- Mme Raylène Ramsay,
- Mme Déborah Walker-Morrison.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, transmis au haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et publié au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie.